

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Sa Sainteté Benoît XV et l'enseignement de saint Thomas—
La Vie de Mgr Langevin—Signe des temps—Décret de la Consistoriale
au sujet de certaines danses—Les sociétés secrètes et la politique cana-
dienne—S. G. Mgr Szeptychi—Feu M. l'abbé Jean-Lambert Hella—
Feu le R. P. Jules Decorby, O.M.I.—Service au Collège de Saint-Boni-
face—Au Bon-Pasteur—Au Sacré-Coeur de Winnipeg—A l'Orphelinat
Saint-Joseph—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XV

1 DÉCEMBRE 1916

No 23

SA SAINTÉTÉ BENOÎT XV ET L'ENSEIGNEMENT DE SAINT THOMAS

Le bref, que l'on va lire, est une nouvelle affirmation de la vo-
lonté du Saint-Siège concernant l'enseignement de saint Thomas
dans les Institutions catholiques.

*A Notre cher Fils Edouard Hugon, religieux Dominicain,
docteur et professeur de théologie au Collège angélique
de Rome.*

BENOÎT XV, PAPE.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

L'obligation sainte et salutaire qui s'impose aux écoles catho-
liques où l'on forme à la science de la philosophie et de la théologie
la jeunesse du sanctuaire, c'est de prendre pour maître suprême saint
Thomas d'Aquin. Tout ce qui fut établi, à ce sujet, avec tant de sa-
gesse par Nos prédécesseurs, en particulier par Léon XIII et Pie X,
d'heureuse mémoire, doit être maintenu et inviolablement observé.

Mais Nous estimons que c'est aussi une œuvre très opportune
de faire sortir, pour ainsi dire, le Docteur angélique de l'enceinte de
l'École, pour lui permettre de rayonner au dehors et de projeter la
lumière presque divine de son génie sur tous ceux qui veulent appro-
fondir notre religion. Il est certain que les *modernistes* n'ont pu s'é-
carter si loin de la foi et s'égarer en tant d'opinions diverses, que
parce qu'ils ont négligé les principes et la doctrine de saint Thomas.